



Programme de mise en défens du ruisseau de Dolignon

Compte-rendu des réunions de chantier 15 Mars 2017

• Lieu :	Ferme le Fromentin, commune de Dolignon à 14h00
-----------------	---

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat			✓
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat	✓		
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat			✓
LECLERCQ Arnaud	Exploitants agricole	✓		
LAVAL Ludovic		✓		
VAROQUEAUX Jean-Luc				✓
DRUART Benoit				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël		✓		
BOURGEOIS Sylvain	Commune de Jeantes	✓		
LABROCHE Guy	Commune de Sainte-Genevive	✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GIRARDOT Luc	Communauté de communes Portes de la Thiérache			✓

Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon ont débuté le lundi 06 mars.
- Suite de la réunion de piquetage et pour faciliter le déroulement du chantier, les travaux ont débuté au niveau des sources du ru (nord de la commune).
- Les ouvriers se situent actuellement en aval de l'exploitation de Monsieur LECLERCQ où les travaux de terrassement des abreuvoirs et la pose de clôture se poursuivent.

- **DETAILS DES TRAVAUX :**

- Cette réunion de chantier a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux.

Pâture Bois de Dolignon

- Deux passages à gué ont été terrassés sur ce lot de pâture. Ils permettront l'abreuvement et le franchissement des animaux. Les mauvaises conditions climatiques de la semaine dernière n'ont pas permis d'acheminer les cailloux dans les parcelles (sol trop humide). Les abreuvoirs seront donc finalisés dans les jours à venir.
- Les ornières créées par le passage de l'engin seront lissées et la pâture remise en état avant la fin du chantier.
- 735 ml de poteaux ont été enfoncés. La tension des baillages sera réalisée par le biais de chaîne et de poteaux tendeurs, placés tous les 50ml. Ces derniers (diamètre 20cm) ont été livrés en début de semaine et seront mis en place dans les jours à venir en même temps que le fil barbelé.
- Des plantations d'arbustes seront installées, en alternance, le long du ru en toute fin de travaux. Ces ligneux permettront de recréer des habitats naturels mais également de former des zones d'ombres sur le ruisseau. L'ombrage sur un petit cours d'eau limite le développement des plantes aquatiques (Cresson/Faux-Cresson) et empêche le réchauffement des eaux en été (néphaste pour la microfaune aquatique).



TERRASSEMENT DES PASSAGES A GUE EN COURS



POSE DE CLOTURE EN HAUT DE BERGE

Pâturage Peupleraie

- Les poteaux ont été enfoncés sur les 700 ml de clôtures prévues dans cette pâture.
- Au vu du diamètre et de la bonne stabilité des poteaux tendeurs, le maître d'œuvre ne juge pas nécessaire d'ajouter des jambes de forces complémentaires au niveau des poteaux tendeurs.
- Sur les zones plus humides, des poteaux plus longs (3ml) ont été implantés.
- Une ancienne buse a été retirée. Son extraction a permis de restaurer les écoulements sur la partie amont et de légèrement décolmater le fond du ru.
- Un passage à gué a été créé en aval de l'ancienne section busée. Le terrassement des berges a permis de créer des pentes douces de part et d'autre du ruisseau facilitant ainsi le franchissement du cours d'eau par les animaux.
- L'empierrement est en cours de disposition et de stabilisation.
- Le maître d'œuvre a demandé à l'entreprise d'adapter légèrement les passages à gué. Au vu de la fluctuation du ruisseau de Dolignon (faible), il n'est pas nécessaire de mettre en place de poteaux « fusibles » et de cloches. Les prochains passages à gué seront donc créés d'un seul bloc.



SUPPRESSION DE LA BUSE BETON



PASSAGE A GUE EN COURS DE FINALISATION

Pâture Centrale

- Le nettoyage des emprises de la clôture a été réalisé.
- Le retrait des embâcles et encombres présents dans le lit de la rivière a permis de restaurer la dynamique d'écoulement et de faire baisser le niveau d'eau d'une vingtaine de centimètres (formation de banquettes et phénomène d'autocurage de la rivière).
- Le premier passage à gué est en cours de réalisation. Le terrassement et l'empierrement sont terminés. Les lisses sont en cours de fixation. L'implantation du second passage à gué a été réalisée durant la réunion de piquetage.
- La clôture sera posée dans la continuité de ces aménagements.



1^{ER} PASSAGE EN GUE EN COURS DE REALISATION



ZONE DU SECOND PASSAGE A GUE

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Un repérage des travaux suivants a été effectué en présence de Messieurs LECLERCQ et LAVAL.
- De gros arbres penchants et morts seront abattus pour prévenir du risque de chute et de casse sur les aménagements. Ces arbres ont fait l'objet d'un marquage à la peinture.
- Le maître d'œuvre précise que seuls les arbres marqués seront traités par l'entreprise. Les autres sujets ne présentent pas de dangers imminents pour le ru et les constructions. Il n'empêche que si les propriétaires le juge nécessaire, ils sont en droit de procéder, à leurs frais, à l'abattage/élagage de la végétation rivulaire non-marquée. Ces travaux ne doivent cependant pas entraver le bon déroulement du chantier.
- Le chef d'équipe veillera à prévenir au moins 48 heures avant les exploitants du démarrage des travaux dans leurs parcelles.



ARBRES PENCHANT OU MORTS MARQUES A LA PEINTURE

- REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Directeur entreprise Mascitti..... 06.12.43.28.43
M. BARBIER Mickaël – Chef d’équipe entreprise Mascitti..... 06.21.65.08.12
M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

- FINANCEMENT :

- La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



- LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu
le mercredi 29 mars 2017
à **14h00**, Ferme Le Fromentin,
chez M. Leclercq.
8 rue Principale, DOLIGNON

Le service technique,